

## SANTE

### ANNEE 2019

Parmi les familles Gens du voyage et personnes itinérantes vivant ou séjournant en Gironde, nombre d'entre elles ont un accès difficile aux droits sociaux et à la protection sociale conditionnant l'accès aux soins, aux structures de soins et à la prévention.

Ces difficultés peuvent s'expliquer du fait de :

- ✚ Un éloignement entre les lieux de vie et les services publics de soin et / ou de problèmes de mobilité
- ✚ Une scolarisation parfois en pointillés voire une absence de scolarisation et un travail indépendant pour les adultes : de ce fait, l'accès aux services de prévention systématique de droit commun (médecine scolaire, médecine du travail) est moindre
- ✚ Leurs conditions de vie et d'habitat (précarité, habitat insalubre ou indigne, pas d'accès à l'eau et/ou l'électricité ou accès déficient)
- ✚ L'exclusion
- ✚ Des problématiques d'illettrisme important et de littératie en santé
- ✚ Parfois, des représentations tant du côté des Gens du voyage que des lieux de soin ou personnels de santé, pouvant être des freins dans un parcours de soins.

Le constat pour ces publics est un accès insuffisant aux politiques publiques de prévention (PMI, scolarité, médecine du travail) et aux dépistages mis en place à différentes étapes de la vie.

Dans ce cadre et celui du SDAHGV 2019 – 2024, et grâce au soutien financier apporté par l'ARS, l'ADAV33 mène un travail d'accès aux soins, de prévention et de promotion de la santé auprès de ces publics éloignés des politiques publiques de la santé grâce à des actions adaptées en :

- ✚ Recherchant la participation des acteurs (usagers et partenaires)
- ✚ Allant vers les publics et les partenaires au plus près des territoires et des lieux de vie
- ✚ Rencontrant au quotidien les publics lors d'entretiens individuels et collectifs, qui sont autant d'opportunités d'aborder la thématique de la santé
- ✚ Intégrant la santé dans une approche globale
- ✚ Menant des actions imprégnées de l'esprit et la méthode de la médiation.

## **1. Accès aux droits sociaux, à la santé et accessibilité de ses droits**

L'accès aux droits pour les personnes sans domicile stable est conditionné par l'obtention d'une élection de domicile auprès d'un CCAS, CIAS ou d'un organisme agréé. L'ADAV33 est un organisme agréé par l'Etat en Gironde et domicilie plus de 1600 familles sur ses 3 sites : Talence, Libourne, Langon (Toulence depuis octobre 2019).

Tout au long de l'année, les travailleurs sociaux de l'ADAV33 travaillent à l'accès à la protection sociale et à la CMU des familles accompagnées. La santé est aussi abordée tant en individuel qu'en collectif lors d'ateliers Santé / Alimentation qui ont lieu dans le cadre du RSA – via le Contrat d'engagements réciproques.

Il est à noter que l'ADAV33 met en place en Sud Gironde, avec différents partenaires (ORFIE, INSUP, L'ACLE, ADAV33), un projet de lutte contre l'illettrisme qui participe à moyen / long terme à une dynamique de littératie en santé.




Par ailleurs, l'ADAV33 est inscrite au sein d'un réseau alimentaire en Sud Gironde pour permettre un accès au bien manger sur la base de circuits courts aux plus précaires.

## **2. Interventions auprès de familles en situation d'habitat insalubre / précaire / indigne**

Connaissant le lien étroit entre les conditions d'habitat et la santé, l'ADAV33 travaille, de sa place, à l'amélioration des conditions de vie des Gens du voyage et itinérants.

Cette action, détaillée dans la fiche Habitat du rapport d'activité, se fait dans le cadre de différents dispositifs (notamment le Programme départemental d'accompagnement à la sédentarisation des Gens du voyage, le Fonds d'avance financé par la Fondation Abbé Pierre) mais pas seulement.

Cette action, toujours menée en partenariat, permet notamment :

-  L'accès aux fluides et/ou à l'assainissement
-  L'accès au ramassage des ordures ménagères de nombreuses familles
-  L'accompagnement dans des projets de réhabilitation / travaux / isolation thermique.

L'adav33 active grandement son partenariat étroit avec la Fondation Abbé Pierre qui lui finance un Fonds d'avance, abondé en 2017, mobilisé pour les situations urgentes liées à l'habitat et dédié à la réhabilitation et à l'amélioration de l'habitat (travaux d'isolation, achat d'un groupe électrogène, travaux divers).

Ce fonds, attribué par le groupe habitat interne de l'Adav33 selon la Convention établie avec la FAP régionale, permet une véritable flexibilité – pas toujours possible avec les procédures et dispositifs de droit commun.

### **3. Interventions sur les aires d'accueil, aires de grand passage (AGP) et aires de grand rassemblement annuel**

Les modes interventions « classiques » de l'ADAV33 ont continué sur les aires permanentes d'accueil et AGP : visite à domicile pour différentes démarches d'accès aux droits ; animation d'atelier ; participation aux instances de pilotages, de suivi et Comités de résidents.

Pour poursuivre l'action de prévention concernant la rougeole engagée depuis plusieurs années, durant l'été 2019, face à la recrudescence de cas de rougeole, l'ADAV33 a mené des actions de prévention pour contribuer à la circulation d'une information qualitative et une meilleure couverture vaccinale.

En 2019, elle a contribué à la vaccination de plusieurs personnes – en lien avec la Maison départementale de la Santé – lors des grands rassemblements estivaux en juillet 2019 tant à Tourville que dans le libournais avec un travail important de médiation.

Aussi, elle est intervenue régulièrement pour informer les personnes sur les gestes de prévention lors du grand rassemblement estival regroupant environ 800 caravanes à Cabanac et Villagrain.

Pour que les personnes s'approprient ces messages de prévention, des visites de binômes hommes / femmes et social / médical ont eu lieu plusieurs fois par semaine sur le site pour communiquer avec les personnes présentes.

Par ailleurs, grâce à l'appui de l'ARS, de la coordination des grands passages, au relai des pasteurs et aux médecins, un stand d'information et de vaccination a pu être installé sur le site en présence d'un médecin généraliste et de bénévoles internes en médecine. Ce stand a permis aux personnes en présence de bénéficier d'une information de prévention portée par des professionnels de santé et à certaines de se faire vacciner ou de cheminer quant à la démarche.

### **4. Participation active à des actions de recherche / études**

Comme indiqué tout au long de cette fiche, les Gens du voyage et personnes itinérantes cumulent souvent différentes difficultés sociales, économiques et environnementales les exposant plus directement aux problématiques d'accès aux soins et de santé.

Face à ce constat, Santé publique France (SPF) et l'ARS Nouvelle Aquitaine (NA) ont souhaité s'intéresser plus précisément à la Santé des Gens du voyage – notamment suite à une épidémie de rougeole qui les a fortement impactés (en 2017, 2018, 2019) et le constat, en Charente, de différents cas de saturnisme.

Ces préoccupations rejoignent celles des Associations du réseau FNASAT-Gens du voyage qui partagent ces constats – les observant de façon empirique en travaillant au quotidien au plus près des familles et de leurs territoires de vie – et échangeant au sein de la Commission Nationale Santé du réseau.

Dans cette dynamique, et grâce au soutien de l'ARS, la FNASAT a mené une étude qualitative pour documenter les besoins en Santé des Gens du voyage à partir de leur regard et du regard des professionnels de santé. Les travailleurs sociaux de l'ADAV33 ont contribué à cette dynamique. Pour apporter leur pierre à l'édifice en Gironde, ils ont été formés et ont pu animer des « Focus groups » pour faire émerger la parole des Voyageurs sur leur santé mais aussi interroger les professionnels de santé en 2018 et en 2019.

Cette étude - parue en fin d'année 2019 - sera complétée par les éléments quantitatifs de l'enquête épidémiologique réalisée dans 4 Départements de NA, auprès des adultes et des enfants de 7 à 13 ans, sous la responsabilité du Docteur Vandentorren de Santé publique France.

L'ADAV33 contribue à cette étude activement, depuis son élaboration (test du questionnaire par les professionnels et des Gens du voyage) jusqu'à sa mise en œuvre.

Le travail de terrain consistant à mener des entretiens avec des « personnes cibles » tirées au hasard a commencé en novembre 2019 avec pour objectif global la réalisation de 2000 enquêtes dont 1000 en Gironde.

*Cette enquête bien engagée a été interrompue à partir de mars 2020 du fait du Covid19 mais a vocation à reprendre dès que le contexte sanitaire le permettra.*

Par ailleurs, la FNASAT coordonne un diagnostic sur la base de données médico-sociales concernant l'état de santé et la consommation des soins des populations domiciliées dans les Associations accompagnant les Gens du voyage grâce à la contribution des CPAM de trois départements (Gironde, Vienne et Pyrénées orientales). L'ADAV33 est également partie prenante de ce travail.

Enfin, le diagnostic est partagé et enrichi avec et grâce au réseau de partenaires de l'ADAV33 : Services sociaux du Département ; organismes de sécurité sociale (CAF, MSA, CPAM) Communes et EPCI (élus et services) ; UDCCAS ; Services de l'Etat - DDCS, ARS, Education nationale ; associations partenaires des territoires et de notre Fédération nationale ; écoles etc.

## **5. Action de médiation entre les usagers et les équipes de soin et formation d'acteurs**

A la demande des différents lieux de soin et de prise en charge, l'Adav33 assure un appui technique et une fonction de médiation très prégnante.

Elle propose également des formations aux professionnels du soin (hôpitaux, infirmiers, etc.), pour les aider déconstruire certaines représentations et pour mieux comprendre et accueillir cette population.

Son mode d'intervention territorialisé et thématique lui permet de mettre la question de la prévention auprès des publics au travail et de structurer cette action notamment via son groupe Santé et Citoyenneté animé par un Chef de service.

Tous les lieux de « contacts » avec les usagers sont exploités pour travailler en prévention, que ce soit lors de la remise du courrier (élection de domicile), via des affichettes ou supports transmis par l'ARS ou santé publique France.

Enfin, l'ADAV33 travaille depuis plusieurs années à la participation des usagers : initialement, un Comité d'usagers a été créé en 2016 sur les thèmes de l'accueil et de la domiciliation. Toute l'équipe de professionnels de l'ADAV33 a bénéficié d'une formation en trois temps avec la présence des usagers pour la dernière session.

Aujourd'hui, elle travaille à l'élargissement des thèmes abordés en Comité d'usagers en y incluant notamment la Santé.